



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 8 mai 2024

8 Mai 2024 – Sécurisation aérienne renforcée à Paris et Marseille

- **L'armée de l'Air et de l'Espace déploie le même jour deux Dispositifs particuliers de sureté aérienne (DPSA) à l'occasion des événements du 8 mai à Paris et Marseille.**
- **Intégrés à ces dispositifs : deux drones MALE (moyenne altitude longue endurance) Reaper viendront compléter les dispositifs complexes déjà existants dans le cadre de ces événements distants de plus de 700 km l'un de l'autre.**
- **Les deux drones seront pilotés par un équipage opérant depuis la base aérienne 709 de Cognac et dont le contrôle opérationnel est assuré depuis la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun.**

Ce 8 Mai 2024, l'armée de l'Air et de l'Espace déploie deux Dispositifs particuliers de sureté aérienne (DPSA). Formant des bulles de protection destinées à prévenir tout acte malveillant depuis les airs. Ces dispositifs de sécurisation de l'espace aérien français sont déployés à l'occasion de deux événements majeurs se déroulant à Paris, pour les commémorations de la Victoire de 1945, et Marseille pour l'arrivée de la flamme Olympique.

Pour la première fois, deux drones MALE Reaper de la 33^e Escadre de reconnaissance, de surveillance et d'attaque (ESRA) de la base aérienne de Cognac ayant décollé de deux sites différents intégreront le même jour, sur le territoire national, deux DPSA distants de plus de 700 km. Ils viendront compléter et appuyer les moyens placés pour l'occasion en alerte en vol (chasseurs, hélicoptère) au plus près de ces événements.

Le premier Reaper a décollé de sa base « mère » de Cognac en Charente-Maritime pour rejoindre le ciel parisien, et en assurer la surveillance dans le cadre de la cérémonie commémorative du 8 Mai, présidée par le Président de la République.

Le second est, quant à lui, déployé depuis la base aérienne 126 de Solenzara, en Corse, pour contribuer à la sécurisation de l'arrivée, à bord du Belém, de la flamme olympique dans la cité phocéenne.

Cette opération inédite de l'armée de l'Air et de l'Espace est rendue possible grâce à la mise en place ponctuelle, sur la base aérienne 126 de Solenzara, d'un détachement Reaper. Elle répond au concept de déploiement réactif et minimal en personnel et matériel, baptisé Morane, régulièrement **éprouvé**.

Les deux drones mis en œuvre sont pilotés par un équipage composé de 4 Aviateurs basés à Cognac et leur contrôle opérationnel est assuré par le commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes localisé sur la base aérienne 942 de Lyon-Mont Verdun.

Au total, ce sont **16 Aviateurs détachés en Corse** et 20 sur la BA 709 de Cognac qui auront directement concouru à cette mission de sécurisation aérienne de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Retrouvez les premières photos du Belém, et de l'arrivée de la flamme olympique en France, réalisées par le drone Reaper : <https://urlz.fr/qBwQ> code d'accès : PtQ*686inRl8+A

Contacts media :

SIRPA Air et Espace
Département Médias
sirpaae.presse.fct@def.gouv.fr
09 88 68 16 50 / 49 / 48 / 47 / 45

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15